



Adresse aux syndicats de Seine Saint Denis de la fédération CGT des services publics

Réuni ce mardi 12 avril 2016, le comité départemental de la CSD de Seine Saint Denis a constaté l'ampleur des mobilisations tant du 31 mars que du 9 avril. Dans ces deux dates, la mobilisation n'a pas toujours impliqué les mêmes manifestants, des différences existent d'une collectivité à l'autre mais la mobilisation était massive.

=> Nous invitons les syndicats à mettre à l'ordre du jour de leurs prochaines instances, les propositions suivantes.

Le 28 avril, nous proposons une action départementale des territoriaux du 93, le matin à Bobigny, qui convergerait l'après midi vers la manifestation régionale à Paris. (Un préavis de grève fédéral couvre toute la journée).

Pourquoi ?

Nous avons constaté que toutes les tentatives de Valls pour essayer de désamorcer la mobilisation, par exemple en lâchant 2 milliards pour le point d'indice (ce qui est par ailleurs très faible et essentiellement payé par les collectivités territoriales), en lâchant 500 millions pour les jeunes, ne parviennent pas à désamorcer quoi que ce soit.

En effet, tout le monde reste uni pour dire : ni amendable, ni négociable, retrait.

Nous avons constaté également que dans le même temps de plus en plus de luttes se mènent dans le département contre les conséquences du pacte d'austérité (suppression de postes, baisse massive des dotations, restructurations et suppressions de services...) qui sont catastrophiques pour le personnel.

Dans ce cadre, la CSD propose aux directions syndicales de créer le 28 avril les conditions d'une convergence entre les revendications des territoriaux et le combat général pour le retrait du projet de loi El Khomri, initié par le même gouvernement qui met en œuvre le « pacte de responsabilité ».

La CSD se félicite que, depuis le 3 mars, la confédération CGT maintienne l'axe intersyndical CGT – FO FSU – SUD, plaçant au centre l'exigence du retrait.

A présent où en sommes-nous ?

Si au soir du 28 avril, le gouvernement continue de refuser de retirer son projet de loi, nous estimons, que dans ce cas, la question se pose de tenir des assemblées générales pour décider de la reconduction de la grève, dès le lendemain et pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomri. Cela représenterait un point d'appui considérable pour faire aboutir toutes les revendications.

Dans cette période, le 1^{er} mai représente également un enjeu très important.

Nous invitons les syndicats à mettre ces propositions à l'ordre du jour de leurs prochaines instances et à retourner rapidement les réponses et propositions sur le mail de la CSD : csdspcgt93@orange.fr